

Vidéo protection :

◆ Informations générales :

- * Sciences Po Lille est responsable des traitements de données personnelles ayant trait à la vidéo protection.
- * Afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, le bâtiment principal de l'école est placé sous vidéo surveillance.
- * Le Délégué à la protection des données (DPO) de Sciences Po Lille est Jean-Luc Tessier.
- * Vous trouverez ci-après mentionnées les informations importantes à connaître concernant les données détenues par l'école vous concernant, les raisons de cette détention et vos droits en matière de protection de données.

◆ Quelles sont les données concernées ? :

- * Les données concernées sont des enregistrements vidéo. Les images sont collectées par des caméras situées dans le bâtiment principal de l'école (Bâtiment Angellier).
- * Les images sont gérées et hébergées par une installation autonome, indépendante du réseau informatique de Sciences Po Lille.

◆ Pourquoi ces données sont-elles conservées ?

- * Pour assurer la sécurité des personnes et des biens et prévenir tout risque d'agression ou de vol.
- * Pour sécuriser les accès du bâtiment principal (Bâtiment Angellier).

Pour répondre à ces objectifs, 5 caméras ont été installées pour filmer les différents points d'entrée du hall, les différents points d'accès et les abords. Trois caméras ont ainsi été installées au niveau de l'entrée principale pour l'entrée piétons et deux côté cour (côté Maison des chercheurs : accès fournisseurs et personnes à mobilité réduite).

◆ Partage ou transfert de données vers d'autres entités :

- * En cas d'incident signalé, les images collectées sont visionnées par la personne habilitée, dans un lieu sécurisé et conservées dans le cas d'un contentieux.
- * Elles peuvent être transmises aux autorités compétentes suite à une réquisition.

◆ **Quelle est la durée de conservation de ces données ? :**

* La durée de conservation de ces données est de 30 jours (maximum légal). Les données sont ensuite détruites automatiquement, sauf en cas d'incident constaté.

◆ **Quels sont vos droits et comment les faire valoir ? :**

* Les personnes concernées par des traitements de données personnelles disposent de droits leur permettant de garder la maîtrise des informations les concernant (Articles 13 à 21 du RGPD) :

- Droit à l'information ;
- Droit d'accès.

* Vous êtes étudiante/étudiant, personnel administratif, enseignante/enseignant, organisation extérieure et vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Sciences Po Lille à l'adresse suivante : dpo@sciencespo-lille.eu

* Vous pouvez également adresser votre demande par voie postale à :
Brigitte Lovergine-Livoye
Référente RGPD / Sciences Po Lille
9, rue Auguste Angellier
59000 Lille

* Si vous n'obtenez pas de réponse de notre part dans un délai raisonnable, vous avez la possibilité de déposer réclamation auprès de la CNIL :
<https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-quelles-conditions-et-comment/>